



Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le 28 JAN. 2025

ID : 085-200061265-20250123-2025_1_07-DE



République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE
RIEZ

Centre Intercommunal
d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT
GILLES CROIX DE
VIE"

Siège :
4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil
d'administration : 29

Membres en exercice :
29

Membres présents : 21

DELIBERATION
DL CIAS 2025-1-07

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de :

- la transmission en Sous-
Préfecture le : 27 JAN. 2025
- la publication le : 28 JAN. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du
"Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 16 janvier, s'est réuni à 18h00 à la salle Lys de Mer de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

Conseillers présents : Nicole ARCHAMBAUD, Maryse AUGUIN, Christine BERNARD, Béatrice BESSONNET, Mylène BLANCHARD, Guillaume BOSSARD, Raphaël CHAUSSIN, André COQUELIN, François COURTIN, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Marie-Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Nadine LECART, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Denise RENAUD, Dominique SIONNEAU, Jean SOYER, Jean-Michel VINTENAT.

Conseillers absents et excusés : Roselyne ARCHAMBAUD, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, François BLANCHET, Christine CRESTOIS, Céline DELOMME, Isabelle DURANTEAU, Nelly HERROU, Christine ROBRIQUET.

Pouvoirs : François BLANCHET à André COQUELIN, Céline DELOMME à Muriel HABERT, Séverine BESSONNET LE CLEC'H à Béatrice BESSONNET.

Catherine GALAND est désignée secrétaire de séance.

Actions de prévention seniors : Forum Vieillir en bonne
santé au Pays de Saint Gilles



Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le 28 JAN. 2025

ID : 085-200061265-20250123-2025_1_07-DE

Fort du succès du forum « Bien Vieillir » co-organisé avec le Département en 2023, les élus du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, via le projet social, ont souhaité renouveler cette action. Ce nouveau temps fort intitulé « Vieillir en bonne santé au Pays de Saint Gilles » aura lieu le 24 avril 2025 sur la commune de Brétignolles sur Mer.

Les thématiques centrales de ce forum seront la santé et la prévention, en partenariat avec le contrat local de santé.

Le CIAS a également un partenariat avec la ligue contre le cancer qui se propose d'animer une conférence. La ligue met également à disposition un colon gonflable et un vélo à smoothie. Une conférence sur l'optimisme sera également animée par Sandrina Perrin. De nombreuses autres animations sont prévues comme : un stand « porteur de paroles », balade en triporteur, initiation vélo électrique, atelier alimentation, atelier qualité de l'air et de l'eau avec le PCAET, mini-séance gratuite de shiatsu et de réflexologie plantaire, stand découverte du sport santé, animation de la journée avec la Fabrique à impro ... Un foodtruck sera présent pour la restauration du midi.

La CARSAT sera sollicitée pour la prise en charge partielle du coût du forum. La somme demandée est de 1 385 €.

Cette action étant portée à la fois par les actions seniors et par le contrat local de santé, le budget a été réparti comme suit :

- Budget actions de prévention seniors = 1050€ en alimentation / 894.80€ de prestataires extérieurs soit la somme totale de 1 944.80€
- Budget Contrat local de santé = 4 300, 56 € de prestataires extérieurs.

Les actions fléchées par le contrat local de santé sont subventionnées par l'ARS. Le reste à charge estimé pour le CIAS, si la subvention est accordée, est donc de 559.80€.

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil d'Administration,
Dûment convoqué,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu l'avis de la commission consultative du 12 novembre 2024,
Vu le rapport,
Considérant que les crédits correspondants seraient inscrits au BP 2025,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : d'approuver la mise en place d'un forum « Vieillir en bonne santé au Pays de Saint Gilles » citées au rapport, pour l'année 2025,

Article 2 : de préciser que les crédits seront ajoutés au BP 2025,

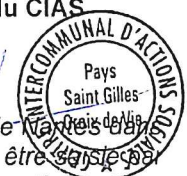
Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer un dossier d'appel à projet auprès de la CARSAT,

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Givrand, le 27 janvier 2025,
Le Vice-Président du CIAS

Jean SOYER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.